ALLIANCE DU TREFLE	CSA
	Le 25 mars 2025

Présents pour l'administration : Martin GUTTON (Directeur général), Julie BRAYER MANKOR (Directrice générale adjointe), Valérie VACHER (Secrétaire générale adjointe), Anne JOSEAU (Cheffe du SRH) ;
Autres : Philippe LE FAUCHEUR (chef de service « inspection générale et appui aux régions »), Corinne QUOD (responsable de la délégation à l'accompagnement des agents et de la promotion de la QVCT), Edgar GUINEL (responsable du dialogue sociale) ;
Organisations syndicales : FO, CFDT et CGT-FSU

Présente pour l'Alliance du Trèfle : Christine KLICH

Le Directeur Général fait un point sur l'actualité :
Lors de sa rencontre avec le 1er ministre, M. GUTTON a rappelé les 5 principales missions de FranceAgriMer en les détaillant dans une note : Animation des filières du producteur jusqu'au consommateur ; Gestion des aides ; Missions d'intervention non financières ; missions d'études des marchés et des marges ; Mission internationale.
M. GUTTON a été auditionné courant mars lors d'une mission d'enquête du Sénat concernant les Opérateurs.
Le projet du déménagement de FranceAgriMer à Maisons-Alforts n'est pas remis en cause car il reste viable pour le MASA.

Décision sur la fermeture de l'établissement le 30 mai 2025

FranceAgriMer sera fermé le vendredi 30 mai 2025. Comme l'année dernière nous aurons la possibilité soit de poser une journée d'ARTT, soit de poser une journée de congés payés, soit de télétravailler lorsque les missions le permettent.
M. GUTTON propose qu'il en soit de même pour le vendredi 26 décembre 2025.

Présentation de la Charte du temps

Pour faire suite à l'atelier débat « Charte du temps » durant la semaine de la QVCT du 17 au 21 juin 2024, la Charte du Temps de 2015 a été modifiée afin de tenir compte des évolutions demandées.

Rappel : cette charte comportait 6 axes et 27 recommandations. Les 6 axes étaient : Mobiliser les managers ; Veiller à la meilleure adéquation des ressources au volume de travail permettant une meilleure articulation

Alliance du TREFLE Unis pour votre avenir CFTC - EFA-CGC - SNISPV

entre vie professionnelle et vie personnelle ; Organiser, anticiper et limiter les déplacements et les missions ; Renforcer la professionnalisation de la conduite des réunions ; Assurer le bon usage du courriel, de la gestion de l'information. (La charte est disponible sur l'intranet de FranceAgriMer).
Les modifications portent sur : des précisions complémentaires sur les recommandations ; Ajout de recommandations sur les axes 1, 3 et 6 ; Suppression de la recommandation 3 de l'axe 2, Ajout de l'axe 7 « Développer le recours au télétravail dans le cadre réglementaire lorsque les missions le permettent ».

L'Alliance du Trèfle suivra avec attention l'évolution de cette charte en participant aux différents groupe de travail, notamment ceux sur la QVCT. Nous restons à l'écoute de vos remarques et sujétions.

Point sur l'évolution des contrôles

La règlementation européenne permet, aujourd'hui, aux pays membres de fixer eux même leurs taux de contrôle sur place (CSP). C'est donc la fin des contrôles sur place systématiques. D'autre part certains contrôles ne nécessiteront plus un déplacement et pourront s'effectuer à distance. C'est une refonte totale des missions des contrôleurs.
Suite à cette évolution, un groupe de travail va être mis en place pour intégrer les contrôleurs dans le règlement du Télétravail et ainsi avoir une équité avec les administratifs.

Bilan du complément indemnitaire des contrôles (CIC)

L'indemnité de sujétion versée aux contrôleurs jusqu'en 2023 a été remplacée en 2024 par le complément indemnitaire des contrôles. Ce complément prend en compte les points suivants : Durée, complexité, interrégionalité, contrôles sur place ou à distance etc.
Si, entre 2023 et 2024 le nombre de bénéficiaires a légèrement baissé, le montant moyen a augmenté. Le complément indemnitaire est maintenu pour 2025.

Alliance du TREFLE Unis pour votre avenir CFTC - EFA-CGC - SNISPV

Information sur les résultats du baromètre social

Rappel : l'enquête auprès de l'ensemble des agents a été faite en fin d'année 2024.

Pour pouvoir suivre l'évolution entre ce questionnaire et le précédent 49 questions sur les 53 proposées étaient identiques. Il y a eu quelques rajouts et quelques modifications.

563 agents sur 978, soit 58% ont répondu à ce questionnaire soit une baisse de 5 points de la participation. Les agents en service territoriaux ont plus répondu (60%) que les agents du siège et des délégations (56 %). Le travail fait en groupe de travail sous l'égide de Corinne QUOD et la sortie de note de service ou de décisions ont permis une évolution positive des conditions de travail dans certains domaines. Il reste encore beaucoup à faire et nos efforts doivent porter sur les résultats les plus faibles de l'enquête sans pour autant en oublier les autres.

bilan de l'activité 2024 de la délégation à l'accompagnement des agents et à la promotion de la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)

L'activité tourne autour de 2 axes :

- **Accompagnement des agents et des directions/services de l'établissement** : Demandes individuelles de conseil mobilité ou carrière (parcours-pro@francagrimer.fr); Accompagnement individuel, conseil, orientation ; Accompagnement collectif.
- **Développement et maintien de la qualité de vie et des conditions au travail** : Evaluation de la QVCT ; Equilibre vie professionnelle/personnelle et familiale ; Amélioration du climat de travail ; Correspondant diversité, égalité professionnelle femme/homme.

L'activité a concerné : L'accompagnement individuel ; L'accompagnement collectif ; La vie de l'Etablissement ; Les relations extérieures.

L'Alliance Du Trèfle participe au Comité et au Groupe de Travail sur la QVCT. Elle reste attentive au bien-être de l'ensemble des agents.

Point d'étape sur la Protection sociale complémentaire

Volet santé

836 agents ont adhéré au nouveau contrat dont 143 sur le contrat de base, 158 avec l'option 1, 161 avec l'option 2 et 374 avec l'option 3.

170 agents ont été dispensés de l'obligation d'adhésion à la mutuelle référencée.

Volet prévoyance

123 agents ont pris le nouveau contrat.

Suite à une remarque sur le nombre très faible d'agents qui ont souscrit à ce contrat, l'ADT fait remarquer que des agents sont restés sur le contrat précédent, voir sur un contrat extérieur souscrit de longue date.

L'ADT pense que la prévoyance est importante car c'est, entre autre, le maintien du salaire en cas de longue maladie. Malheureusement la maladie peut toucher chacun d'entre nous sans tenir compte de notre âge.

Vos représentants :

- Catherine ERNOULT-TOMASSO 01 73 30 31 18 catherine.tomasso@franceagrimer.fr
- Christine KLICH 01 73 30 21 18 christine.klich@franceagrimer.fr